

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 11/07/2018
Reçu en préfecture le 11/07/2018
Affiché le 
ID : 033-253306310-20180705-2018_03_041-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 13

Votes : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le cinq juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 25 juin 2018

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN - MONSEIGNE - PIASECKI – QUENTIN- MM. DELAUNAY – LORIAUD - PLISSON - RENARD

Etaient Représentés : M. CORSAN Pouvoir à Mme GOT - M. GIRARD Pouvoir à Mme De ROFFIGNAC - Mme DERVILLE Pouvoir à Mme GUILLEN

Délibération N°2018-03-041: Acquisition d'un outil de gestion et de suivi informatique de la concession de services pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan

Considérant la nécessité de disposer d'un outil performant pour suivre la concession de services pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'autoriser Madame La Présidente à acquérir par marché à procédure adaptée et pour un montant maximum de 35 000 € TTC un outil de gestion et de suivi informatique de la concession de services pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan ;

Article 2. de prélever les crédits nécessaires à l'article 205 section d'investissement du budget annexe Cordouan 2018.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 5 juillet 2018


La Présidente
SMIADEST
Pascale GOT
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde